

LE
Bulletin
Municipal de
GÉNÉRAC

n° 57

FÉVRIER 2026

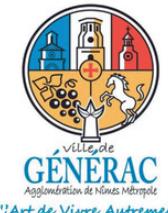


Pages 6 et 7

Élections municipales

Page 9

Vie associative



AGENDA FÉVRIER

Samedi 7

Tournoi nocturne - Volley

à partir de 18h00
Gymnase



Vendredi 13

Don du sang

de 14h30 à 19h00
Léopold Delmas



Samedi 14

Conseil municipal

à 08h30
Château

Mardi 17

Collecte des encombrants

Toute demande doit être adressée auprès de Nîmes Métropole 72h avant le jour de la collecte, soit au 04 66 02 54 54 ou sur www.nimes-metropole.fr

Samedi 21

LOTO du Racing

à 19h30
Gymnase



TAGADAS
Match à domicile



CALENDRIER
TAGADAS
Gymnase de Générac
14 février à 20h00
VS Sète

Directeur de publication : Frédéric TOUZELLIER
Responsable de la rédaction : Séverine TOULOUSE
Rédaction et conception : Service communication
Crédit Photo : Mairie de Générac sauf mentionné
Impression : Imp'Act imprimerie
St Martin-de-Londres



FÉVRIER 2026

Imprimé en 200 exemplaires - GRATUIT



ÉDITO

Chères Généracoises,
Chers Généracois,

Le repas des aînés a une nouvelle fois été un moment privilégié de convivialité et de partage, mettant à l'honneur celles et ceux qui ont tant donné à notre commune.

L'hiver est également marqué par la saison des lotos, des rendez-vous attendus qui rassemblent les habitants autour de moments simples et chaleureux, grâce à l'engagement précieux de nos associations.

Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants, participant au maintien des services de proximité et à l'attractivité de notre commune.

Ensemble, ces temps de rencontre et ces initiatives participent à la vitalité et à l'esprit de solidarité qui caractérisent Générac.

L'Art de Vivre Autrement !

Votre Maire,
Frédéric TOUZELLIER

REPAS DES AÎNÉS

Près de **180 personnes** se sont réunies le vendredi 16 janvier à la salle Léopold Delmas à l'occasion du repas des aînés, un rendez-vous très attendu qui s'est déroulé dans une **ambiance chaleureuse et conviviale**. Portée par le CCAS, cette manifestation remporte chaque année un franc succès. En ouverture de la manifestation, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur six personnes pour leur engagement et leur implication dans la vie locale. Par ce geste de reconnaissance, la commune a tenu à saluer des parcours exemplaires, marqués par le **dévouement, la disponibilité et le sens du service** rendu à la commune et à ses habitants : Mme Monique RUIZ, Conseillère municipale, Mme Jeannine DEMUNCK, membre du Conseil d'administration du CCAS, Mme Annick NOUGÉ, Conseillère municipale, Mme Fabienne FERNANDEZ, Première Adjointe, Mme Huguette SARTRE, Conseillère départementale, et M. Eddie VALADIER, Conseiller départemental. Dans son discours, ce dernier a salué les **relations de confiance** entre nos deux communes, notamment sur le sujet de la **route départementale** qui relie Saint Gilles à Générac, sujet sur lequel il précise avoir été interpellé immédiatement suite au dernier accident.



Les convives ont ensuite partagé un repas apprécié pour sa qualité, rythmé par l'intervention d'un groupe de musique, créant une **atmosphère festive et entraînante**.

Au-delà du plaisir de se retrouver autour d'une table, ce repas des aînés permet chaque année de renforcer les liens humains et de **lutter contre l'isolement**, favorisant les échanges et les souvenirs partagés.

Ce moment de partage et de reconnaissance illustre l'attachement de la commune à ses aînés et à **l'esprit de solidarité** qui anime la vie locale.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



Le 13 janvier, suite à un grave accident de circulation route de St-Gilles avec coupure de circulation, la **Réserve Communale de Sécurité Civile** (RCSC) a été engagée en **soutien de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale** dans une mission de **gestion du trafic routier**. Accompagnés par l'élu en charge des risques majeurs, 5 bénévoles se sont rapidement mobilisés et se sont rendus en sortie d'agglomération afin de renseigner les automobilistes et de les orienter.

La RCSC de Générac compte à ce jour **18 volontaires bénévoles**. Ces derniers peuvent être sollicités à tout moment pour venir en soutien des secours en cas d'accident, d'évènement météorologique ou pour des actions de prévention.

Pour tout savoir sur la Réserve Communale de Sécurité Civile, rendez-vous sur le site internet de la commune :

➡ <https://generac.fr/vie-quotidienne/securite/securite-civile/>

Et si vous aussi, souhaitez vous engager, vous pouvez contacter le service communication :

- ☎ à l'accueil de la mairie
- ☎ par téléphone : 04 49 29 59 30
- 📩 par mail : communication@generac.fr



Dans le cadre de la préparation budgétaire de la commune, le débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2025 a eu lieu en décembre dernier, conformément à la loi, qui prévoit sa tenue dans les dix semaines précédant l'examen du budget ; l'occasion de revenir sur ses clés de lecture.



Une épargne communale à un niveau solide :

En 2025, Générac dégage une épargne brute, également appelée capacité d'autofinancement brute, de **621 058 €**. Celle-ci nous permet, comme pour un ménage, de financer nos projets d'investissement avec nos fonds propres et, de ce fait, de limiter la part des emprunts.

Rapportée aux recettes réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à **3 970 000 €**, cette épargne représente **15,6 %**. Or, les Chambres Régionales des Comptes (CRC) retiennent, de manière constante, qu'un niveau d'épargne brute situé autour de **15 % des recettes réelles de fonctionnement** constitue une référence de bonne gestion financière pour une commune.

La situation de Générac se situe donc au-dessus de ce seuil.



Une épargne renforcée par une gestion performante du patrimoine :

Cette épargne brute est renforcée par une stratégie patrimoniale optimisée.

En intégrant les recettes issues de cette gestion, l'épargne atteint **811 058 € en 2025**, soit **190 000 € supplémentaires**, correspondant à **+ 30,6 %** et traduisant une mobilisation et un usage raisonnés du patrimoine communal.



Un endettement maîtrisé :

Au 31 décembre 2025, la capacité de désendettement de Générac s'établit à **7,5 ans**. Or, les CRC fixent le seuil de vigilance à **12 années**.

La situation de la commune se situe donc nettement en-deçà de ce seuil, ce qui traduit un niveau d'endettement compatible avec les investissements réalisés et avec la capacité de remboursement de la collectivité.



Des investissements largement financés par des ressources externes :

En 2025, les investissements communaux sont financés à **41 % par des dotations et subventions** et ce, malgré un contexte de raréfaction des dotations.

À titre de comparaison, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) indique que ces financements externes (hors emprunts) représentent en moyenne **40 % des sources de financement des investissements des collectivités territoriales en 2021**.

Cette mobilisation, et les efforts de recherche de financements externes permettent de limiter le recours à l'emprunt et à l'épargne brute de la commune. Rapporté à la population généracoise officielle, ce soutien financier, sans même compter les dotations, **représente près de 200 € par habitant, soit 800 000 € de subventions** (de l'État, de la Région, du Département, etc.) pour **4 039 habitants**.



Une trajectoire financière équilibrée :

L'ensemble de ces éléments met en évidence une situation financière caractérisée par une épargne satisfaisante, un endettement maîtrisé et un financement des investissements reposant largement sur des ressources externes, et ce, malgré un contexte national contraignant.

Ces données traduisent ainsi une gestion budgétaire attentive aux équilibres financiers, dans le respect des règles applicables aux collectivités territoriales et dans l'intérêt du service rendu aux Généracois.

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ?



Pour voter aux élections municipales 2026, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

CALENDRIER ELECTORAL

Mercredi 04 février 2026 : date limite pour s'inscrire **en ligne** sur les listes électorales.

- inscription à effectuer par Internet sur le site service-public.gouv.fr

Vendredi 06 février 2026 : date limite pour s'inscrire **en Mairie** sur les listes électorales

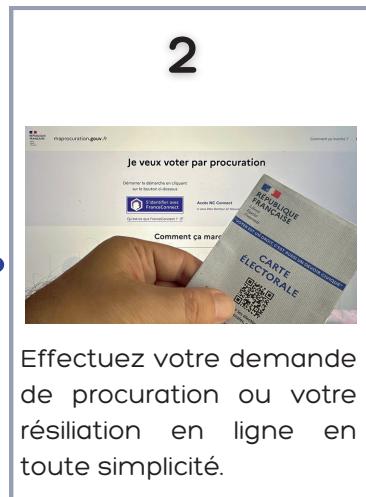
- inscription sous format papier à partir du cerfa n°12669*02 pour les citoyens français ou du cerfa n°12640*02 pour les citoyens européens à déposer au service des élections.

Comment donner procuration ?

L'électeur peut donner procuration de plusieurs façons :

- ➡ en faisant une **demande en ligne** sur le site internet maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.
- ➡ en se rendant **directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire ou de proximité, ou dans un consulat** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

COMMENT CA MARCHE ?



- ➡ **en ligne, de façon dématérialisée**, uniquement si vous disposez d'une pièce d'identité au format carte bancaire (nouveau format de la carte nationale d'identité) et de votre identité numérique certifiée depuis l'application France Identité. Dans ce cas, vous n'avez pas à vous déplacer dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

Elections municipales

Pour obtenir l'identité numérique à Générac, vous pouvez vous adresser à la Maison France Services, sise avenue Yves BESSODES, sur rendez-vous.

📞 par téléphone au 04 49 29 59 36

✉️ par mail à ccas@generac.fr



Ma procuration 100 % dématérialisée **avec France Identité**



Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :

elle nécessite l'application France identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie.



Point à noter :

- Le poste de police municipale de la Commune de Générac n'est pas habilité pour enregistrer les procurations.
- Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration en désignant un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune, dans la mesure où ce dernier pourra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin et n'ait pas atteint le plafond maximum de procurations pour un scrutin donné.
- Un mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France et une procuration établie à l'étranger.

Où voter à Générac ?

Chaque commune est divisée, par arrêté préfectoral, en autant de bureaux de vote que l'exigent les circonstances locales et le nombre d'électeurs. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, un quatrième bureau de vote a été créé par arrêté préfectoral en date du 30 août 2024. Cette composition de 4 bureaux de vote regroupés sur un même site, le gymnase sis Pôle sportif - 1000, route de FRANQUEVAUX, est renouvelée pour l'année 2026 par arrêté préfectoral en date du 29 août 2025.

En conséquence, le périmètre de rattachement des bureaux de vote ayant changé, une réédition des cartes électorales sera effectuée.

Point à noter :

- Un premier envoi a eu lieu en janvier pour les électeurs des listes arrêtées au 12 décembre 2025.
- Un second envoi aura lieu fin février pour les nouveaux électeurs inscrits entre le 12 décembre 2025 et la date limite d'inscription sur les listes électorales du 06 février 2026.

Ouverte en Novembre 2015 par le **CCAS de Générac**, la Vesti'Boutik est avant tout un **lieu solidaire** au service de tous. Créée pour répondre aux besoins des habitants en matière d'habillement (homme, femme et enfant), elle permet à chacun d'accéder à des vêtements de qualité à prix symbolique, tout en favorisant le **réemploi** et la **réduction des déchets** textiles.

La Vesti'Boutik repose sur un principe d'échange et de solidarité. Les habitants peuvent y déposer des vêtements propres et en bon état, qui seront ensuite triés, rangés et proposés à la vente à des tarifs abordables.

Les recettes collectées participent au co-financement du fonctionnement de l'**Atelier et Chantier d'Insertion** (ACI) porté par le CCAS de Générac, renforçant ainsi le cercle vertueux de l'entraide locale. L'accès à la Vesti'Boutik est ouvert à tous, sans condition de ressources. Ce choix favorise la mixité sociale et permet à chacun de participer à une démarche écoresponsable et solidaire.

En encourageant la réutilisation des vêtements, la Vesti'Boutik contribue activement à la réduction des déchets et à la préservation des ressources naturelles. Chaque don et chaque achat participent à une consommation plus durable, en donnant une seconde vie aux textiles. Au-delà de sa vocation économique et écologique, la Vesti'Boutik est aussi un espace de rencontre et de convivialité, notamment à travers différents ateliers tels que "le conseil en image" et le "DIY". Les salariés de la Vesti'Boutik y accueillent la clientèle dans une ambiance chaleureuse, favorisant les échanges et le dialogue. Ce lieu devient ainsi un point de contact privilégié pour les habitants, où se tissent des liens et se développent des initiatives solidaires.

La Vesti'Boutik du CCAS de Générac illustre parfaitement la capacité d'une commune à mobiliser ses habitants autour de valeurs fortes : solidarité, respect de l'environnement et entraide.



Vesti'Boutik, Avenue Yves BESSODES, à proximité du CCAS

Les horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 16h45.



Les dons de vêtements peuvent être déposés directement sur place pendant les heures d'ouverture.

PERMANENCES DE L'ASSURANCE MALADIE DU GARD

Une assistante du service social de l'assurance maladie du Gard assure des permanences hebdomadaires dans les locaux du CCAS de Générac.

Elle intervient auprès des assurés rencontrant des difficultés liées à la santé, à la reprise d'activité ou à la perte de revenus. Ses missions portent notamment sur :

- l'accès aux soins et aux droits à l'assurance maladie,
- l'accompagnement en cas d'arrêt de travail prolongé,
- la prévention de la désinsertion professionnelle,
- le soutien dans les démarches administratives auprès de la CPAM.



Modalités pratiques :

Les permanences ont lieu dans les locaux du CCAS de Générac, situés Avenue Yves Bessodes. Les **rendez-vous** sont à prendre **directement par téléphone au 36 46** (et demander le **"service social"**).

Ces permanences s'inscrivent dans une démarche de **proximité** visant à renforcer le **lien** entre les **habitants** et **les services publics**, en facilitant l'accès à un accompagnement social de qualité au plus près du lieu de vie, et en étroite collaboration avec l'équipe du CCAS.

À Chacun Son IsaGym

Le samedi 6 décembre, Isabelle Dos Reis a donné rendez-vous aux parents de ses élèves à la salle Léopold Delmas pour le spectacle de fin d'année.

Les groupes de comédie musicale, danse modern'Jazz, Zumba kids et Gym Rythmique ont enchaîné leurs démonstrations sous les yeux admiratifs de leurs familles, venues nombreuses.

Le spectacle a été suivi d'un goûter afin de partager un moment convivial et festif entre parents et membres de l'association.

Les petits présents de fin d'année ont été distribués aux élèves la dernière semaine avant les congés.

Isabelle DOS REIS



Volley Club de Générac

La fête de Noël 🎄 du Volley s'est déroulée le mercredi 17 décembre avec la présence exceptionnelle du Père Noël 🎅.

Nous avons passé un moment convivial, où petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter. Le Père Noël leur a même ramené des cadeaux.

Le club de volley de Générac est heureux de compter sur cette génération de jeunes, qui ne cessent de grandir.



Aurore LAVILLONIÈRE



GÉNÉRAC GYM

Le 17 décembre, les enfants de "Générac Gym" ont présenté un spectacle à leur famille et amis, venus nombreux. Ils ont ensuite reçu des mains du Père Noël, un cadeau et des chocolats. La matinée s'est finie dans le jardin des amoureux, autour d'une collation. Tout le monde est reparti ravi de ce moment d'amitié et de convivialité.

Didier BRUNET



OCCITAGYM

Rétrospective et voeux de l'association OCCITAGYM

En ce début d'année, l'association OCCITAGYM est heureuse de partager avec vous quelques souvenirs de ses derniers moments lors des fêtes de Noël.

Entre dynamisme, dépassement de soi et convivialité, nos adhérents ont fait rayonner le sport dans notre village, au Studio Castel.

Les photos ci-dessous illustrent l'ambiance que nous mettons chaque jour dans nos séances. Que ce soit pour la forme, la santé ou le plaisir de se retrouver, OCCITAGYM reste un lieu d'échange ouvert à tous !

Cathy & Cyril



OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

- CAMPAGNE NATIONALE

La prévention des feux de forêt, c'est toute l'année !

C'est tout l'enjeu de la nouvelle édition de la **campagne de sensibilisation** sur les **obligations légales de débroussaillement** (OLD) menée par le Gouvernement du 5 janvier au 15 février 2026 : **transformer la prévention en un réflexe collectif et préparer la prochaine saison des feux.**

En 2025, en France, des constructions ont été détruites lors de feux de forêt et de végétation. 90% des maisons détruites lors de ces feux se situent sur des terrains mal ou pas débroussaillés.



Le mot de l'opposition

Le Printemps approche...

Ce n'est pas encore le printemps mais en ce début d'année 2026 beaucoup d'aménagements fleurissent dans le village.

Les vœux sont passés avec leur lot de repas et petits présents offerts par la commune.

Je pense que les Généracois ont apprécié ces attentions.

Je ne reviendrai pas sur les sujets déjà présentés en 2025. Les Généracois peuvent consulter les bulletins municipaux précédents sur le site internet de la Mairie.

Les températures début janvier ont été bien basses...

Encore une fois, les enfants de l'école publique ont subi les problèmes de températures inadaptées dans l'école. Après les fortes températures de l'été, c'est cette fois-ci le chauffage qui n'avait pas été contrôlé pour préparer la rentrée des classes après les vacances de Noël. Pourtant dans le bulletin municipal de décembre 2025, la mairie a annoncé que les chaufferies des écoles publiques avaient été remplacées (montant total de l'opération 100 000€ HT). Une vérification du bon fonctionnement le vendredi précédent la rentrée (comme cela se faisait avant) ou même le samedi lorsque les sonneries de l'école se sont déclenchées aurait facilité la rentrée pour nos enfants.

Route de Saint-Gilles...

Un nouvel accident a eu lieu le 13/01 sur la route qui relie Générac à Saint-Gilles. Nous avons été informés par la presse que la circulation était coupée. Nous pouvons remercier les généracois bénévoles qui se sont mobilisés rapidement pour informer et accompagner les professionnels dans la sécurisation de la circulation routière.

Evidemment, il est important de rappeler les règles de conduite et l'importance de la responsabilité des conducteurs dans la sécurité routière. Cependant, nous savons depuis très longtemps que des travaux sont nécessaires sur cette route. En effet, les dévers, le marquage, la signalisation, la qualité des bas-côtés et la largeur de cette route sont clairement des facteurs accidentogènes. Certains travaux impliquent des coûts financiers importants mais d'autres auraient dû être faits depuis longtemps. Cette route est empruntée par les transports scolaires plusieurs fois par jour et le trafic routier est important (Saint-Gilles est la porte vers le pays d'Arles et notre chef-lieu de Canton). Le rattachement de Générac à la nouvelle déchèterie de Saint-Gilles n'a fait qu'augmenter le trafic. Depuis des dizaines d'années, les signaux d'alerte ne semblent pas être pris en compte comme il se doit. En novembre 2024, un bus scolaire s'était retrouvé dans le fossé. Nous n'avons pas eu de suivi sur une quelconque action enclenchée à la suite de cette nouvelle alerte. Pour tous et en premier pour nos enfants qui se rendent au collège, n'attendons pas un nouvel accident.

NOUVEAU

MON PETIT SALON

Depuis le 6 janvier, Magali Weiskopf accueille les femmes, les hommes et les enfants dans un écrin de toute beauté au **14, rue des Marchands**.

Titulaire du CAP et du Brevet Professionnel de coiffure, elle dispose de près de **25 ans d'expérience**, dont plus de 10 en tant que chef d'entreprise.

Coupes, couleurs, mèches, balayages, autant de prestations proposées par Magali qui a ajouté une corde à son arc avec le Head Spa.

Le Head Spa, c'est quoi ?

C'est un soin profond inspiré des rituels japonais et coréens, qui associe massages relaxants, nettoyage, drainage lymphatique crânien et soins capillaires ciblés.

Pour faire plus court, c'est un véritable moment de **détente** que Magali vous propose dans un cocon intimiste qui appelle à la **relaxation et au bien-être**.



Horaires d'ouverture :

Lundi - sur rendez-vous uniquement
Mardi - 9h00 à 18h00
Mercredi - FERMÉ
Jeudi - 9h00 à 18h00
Vendredi - 9h00 à 18h00
Samedi - 9h00 à 16h00



07 84 14 00 36

ÉTAT CIVIL —



NAISSANCES

Nolan GUIN

né le 16 décembre 2025 à Nîmes

Noah Sébastien Jackie DECHERF

né le 20 décembre 2025 à Nîmes

Kataleya Mackenzie RENIER ROCHA POCA

née le 23 décembre 2025 à Nîmes



MARIAGES

Florian Fabrice Daniel KANEL

& Jennifer Karine LOMBAERT

le 3 janvier 2026 à Générac

Erolcan KARAMAN

& Laure Isabelle D'HULSTER

le 10 janvier 2026 à Générac



DÉCÈS

Hélène Michelle Danielle SAPINA épouse BASQUIN

survenu à l'âge de 71 ans

le 13 décembre 2025 à Nîmes

Angélique GRAVIOU veuve KURCZEWSKI

survenu à l'âge de 94 ans

le 18 décembre 2025 à Nîmes

Sara RODRIGUES-PAIS

veuve DE FIGUEIREDO FORRA

survenu à l'âge de 96 ans

le 20 décembre 2025 à Beauvoisin

Marie Simone Louise BLANC veuve AMPHOUX

survenu à l'âge de 93 ans

le 21 décembre 2025 à Générac



NUMÉROS UTILES

Mairie de Générac

Place Franck Chesneau

Tél : 04 49 29 59 30

accueil@generac.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h30

le vendredi 9h-12h

URGENCES

- Samu : 15
- Gendarmerie Nationale : 17
- Pompiers : 18
- Police Municipale : 04 49 29 59 34
- Centre anti poison : 04 91 75 25 25
- Hôpital Caremeau : 04 66 68 68 68
- Numéro d'appel d'urgence : 112

Médecins de Générac

Cabinet des docteurs LOREAU-COURTHIAL

Nathalie, CHEVALLIER-CHABRAT Sophie et

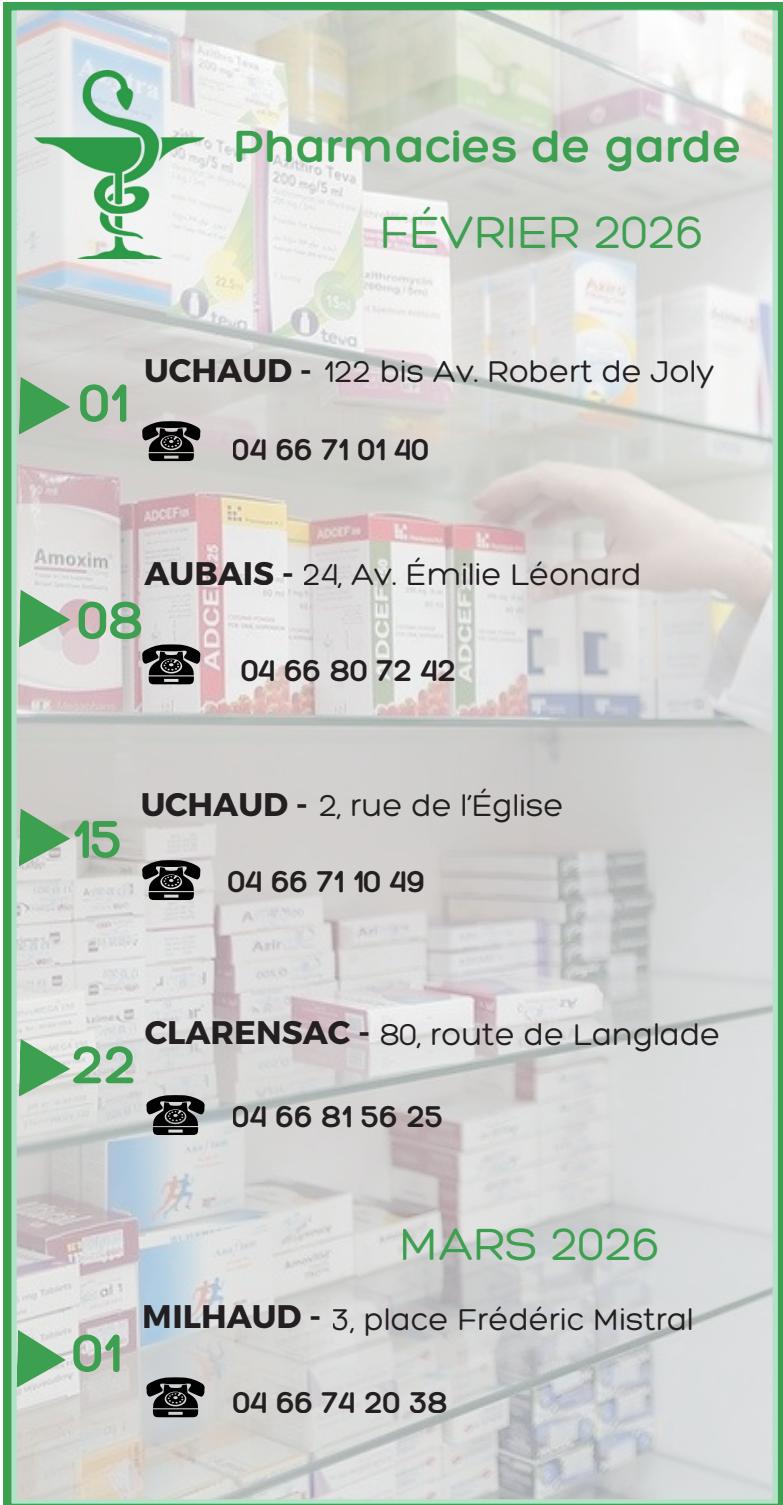
ALEPÉE Quentin

30 bis, Avenue de Camargue

Tél : 04 66 01 39 92

Dépannages

- Eau & assainissement : 09 69 36 61 02
- Enedis dépannage 24h/24 :
- 09 72 67 50 30
- Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Pharmacies de garde
FÉVRIER 2026

► 01 **UCHAUD** - 122 bis Av. Robert de Joly
📞 04 66 71 01 40

► 08 **AUBAIS** - 24, Av. Émilie Léonard
📞 04 66 80 72 42

► 15 **UCHAUD** - 2, rue de l'Église
📞 04 66 71 10 49

► 22 **CLARENSAC** - 80, route de Langlade
📞 04 66 81 56 25

MARS 2026

► 01 **MILHAUD** - 3, place Frédéric Mistral
📞 04 66 74 20 38



Retrouvez toutes les
informations utiles sur
www.generac.fr



Suivez-nous sur les réseaux
sociaux
[@commune de Générac](https://www.facebook.com/communedegenerac)

et sur l'application mobile
gratuite Comm'une Actu

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE